

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces Conditions Générales de Vente ("Conditions") s'appliquent à toutes les commandes passées et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par Parklio sans préavis. Par conséquent, il est conseillé de consulter régulièrement les Conditions applicables. La version la plus récente de ces Conditions est toujours disponible sur www.parklio.com.

DÉFINITIONS

Les termes suivants auront les significations suivantes dans les présentes Conditions générales de vente :

«**le Vendeur**» fait référence à Parklio, la société qui vend des Produits, des Solutions et des Logiciels dans le cadre du Contrat.

«**l'Acheteur**» fait référence à l'entité à laquelle le Vendeur vend des Produits, des Solutions et des Logiciels dans le cadre du Contrat.

«**Biens**» fait référence aux Produits, Solutions et Logiciels que le Vendeur s'est engagé à fournir à l'Acheteur dans le cadre du Contrat.

«**Contrat**» fait référence à soit l'accord contractuel signé par les deux parties, soit le bon de commande soumis par l'acheteur et accepté par le vendeur, ainsi que les présentes Conditions générales, le devis final du vendeur, la confirmation de commande du vendeur et la facture.

«**Termes et conditions**» fait référence aux présentes Conditions générales de vente pour les Biens, ainsi que toute modification ou disposition supplémentaire expressément indiquée dans le devis final du vendeur ou expressément convenue par écrit par le vendeur.

«**Date de paiement**» fait référence à la date de paiement convenue indiquée dans le contrat ou la commande pour la vente de Biens, y compris les ajustements (le cas échéant) conformément au Contrat à la nouvelle devise de Commande.

«**Date de livraison**» fait référence à la date convenue de livraison des Biens, y compris tout ajustement (le cas échéant) effectué conformément au Contrat ou à la Commande.

«**Prix**» fait référence au prix convenu indiqué dans le contrat ou la commande pour la vente de Biens, y compris tout ajustement (le cas échéant) effectué conformément au Contrat ou à la Commande.

COMMANDE

L'Acheteur commande les Biens et le Vendeur s'engage à les vendre à l'Acheteur à la Date de livraison convenue précédemment.

La quantité et la description des Biens, ou le type et l'étendue des services à fournir, sont spécifiés dans le Contrat, le Devis ou tout autre document préalablement communiqué par écrit par le Vendeur à l'Acheteur, précisant la quantité et la description des Biens à être livrés.

PRIX

Sauf indication contraire, les prix de tout Devis, Confirmation ou Contrat sont en euros et s'entendent hors TVA et autres droits légaux. Dans le cas où un ou plusieurs des

facteurs de prix de revient augmentent après la confirmation de la Commande, le Vendeur est en droit d'augmenter le prix d'achat convenu en conséquence.

PAIEMENT

Les devises sont valables sept (7) jours sauf si les deux parties en conviennent autrement par écrit. Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire, carte de crédit/débit en ligne ou en utilisant le bouton de paiement via le lien figurant sur l'Offre citée.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser de livrer les Biens à l'Acheteur si des paiements impayés sont dus au Vendeur, sans préjudice de tout autre droit prévu par la loi applicable, y compris la résiliation, même partielle, du Contrat et la responsabilité de l'Acheteur pour toute perte et dommages subis par le Vendeur.

LIVRAISON

Les Produits et Solutions du Vendeur sont expédiés dans des emballages de haute qualité spécialement conçus pour les protéger pendant le transport. Sauf convention contraire expresse et préalable, les délais de livraison sont indicatifs. Ils sont calculés à partir des niveaux de réserves, des options d'approvisionnement, des capacités de fabrication, et de transport. La date de livraison peut être prolongée par le Vendeur si les matières premières pour les Biens ne sont pas disponibles pour l'assemblage.

Le Vendeur s'efforce de respecter les délais de livraison indiqués lors de l'acceptation de la commande, sauf cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, tels que grèves, colloïde, incendies, tempêtes, inondations, épidémies, difficultés d'approvisionnement, sans que cela liste étant exhaustive.

Les retards de livraison ne donnent lieu à aucune pénalité ni indemnité, sauf accord exprès des parties. Tout écart par rapport au délai de livraison estimé ne peut justifier l'annulation de la commande passée par l'Acheteur et confirmée par le Vendeur.

DOMMAGES ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La livraison est effectuée à l'adresse de l'Acheteur par des sociétés qui ont un contrat avec le Vendeur pour fournir des services de transport, à savoir DHL, DPD, Kuhne Nagel et Samer & co.

Lors de la réception du Produit ou de la Solution, l'Acheteur est tenu de vérifier les dommages et d'en informer immédiatement le service de livraison. Lors du retrait de la commande, l'Acheteur est également tenu de signer le bon de livraison, que le service de livraison considère comme une confirmation de retrait.

La responsabilité totale du Vendeur envers l'Acheteur pour toute réclamation découlant du Contrat ne dépassera pas le prix d'achat des Biens en question. Le Vendeur ne sera pas responsable de toute perte de profits ou d'activité, ou de tout dommage ou perte indirect, consécutif, spécial, accessoire ou consécutif subi ou encouru par l'acheteur.

GARANTIE

Le Vendeur garantit qu'il possède ou a une licence pour vendre toutes les Biens à l'Acheteur.

Le Vendeur garantit que les Produits et Solutions, dès leur réception par l'Acheteur, répondront aux spécifications matérielles minimales indiquées dans leurs fiches techniques et seront conformes aux normes requises par la loi applicable.

La garantie du hardware fourni est de 36 mois.

RETOUR

Le Vendeur se réserve le droit de tester tous les Biens qui lui sont retournés sous garantie, et les deux parties conviennent que:

8.1. A réception des Biens retournés, et en cas de défaut avéré, le Vendeur remboursera l'Acheteur, lui délivrera un avoir de la somme versée, ou lui adressera un nouveau Bien fonctionnel dans les vingt-huit (28) jours suivant les Biens attendus, ou plus tôt à sa discrétion.

8.2. Toutes les réclamations pour des Biens qui ont été testés et jugés "Aucun défaut trouvé" seront refusés. Aucun avoir ne sera émis et l'Acheteur disposera de quatorze (14) jours pour procéder à l'enlèvement dans les locaux du Vendeur (à ses frais, risques et périls).

CONFIDENTIALITÉ

L'Acheteur reconnaît que, à l'exception de la documentation non confidentielle fournie à l'Acheteur pour distribution avec un Produit concerné, toutes les informations techniques, commerciales et financières (y compris, sans s'y limiter, tout code source) divulguées par le Vendeur à l'Acheteur constituent des informations confidentielles du Vendeur.

L'acheteur s'engage à ne pas divulguer ces informations confidentielles à des tiers et s'engage à ne pas utiliser ces informations confidentielles à des fins autres que celles convenues par les parties et conformément aux transactions d'achat envisagées dans les présentes.

Le Vendeur fera tous les efforts raisonnables pour garder confidentielles toutes les informations relatives aux activités de l'Acheteur aussi longtemps que l'Acheteur l'exige.

VIOLATION ET RÉSILIATION

Le vendeur peut, par notification écrite à l'acheteur, résilier tout contrat, ou toute partie de celui-ci, avec effet immédiat et sans responsabilité si:

10.1. L'acheteur n'effectue pas le paiement en temps voulu au vendeur pour les Biens.

10.2. Si une procédure d'insolvabilité, de faillite (y compris de redressement) ou de liquidation a été engagée à l'encontre de l'Acheteur.

10.3. L'Acheteur viole ou enfreint l'une de ces Conditions Générales de Vente et/ou le Contrat.

Tous les paiements dus à l'Acheteur en vertu du Contrat sont immédiatement exigibles et payables si l'un des événements énumérés aux alinéas 10.1., 10.2. et 10.3 surviennent.

CONFORMITÉ AVEC LES LOIS

Chaque partie aux présentes déclare qu'elle est dûment autorisée à conclure les présentes conditions générales de vente et qu'elle se conformera à toutes les lois applicables, y compris, mais sans s'y limiter, celles relatives à l'administration croate ou aux contrôles ou restrictions à l'exportation ou à l'importation d'autres juridictions applicables, en effectuant en fonction de cela.

JURIDICTION

L'intégralité de la relation commerciale entre le Vendeur et l'Acheteur est soumise au seul droit croate, et le tribunal de Split est seul compétent pour tous les litiges liés aux présentes conditions de vente.

